

s'accorder avec le double aspect de la souveraineté qui peut être considérée soit du côté du peuple, soit du côté du prince.

II.

L'emplacement d'un dieu du sol était marqué par un autel en terre, et le mot 社, qui désigne proprement le dieu du sol, s'applique, dans de nombreux textes, à l'autel qui le symbolise. Cet autel en effet était, à vrai dire, un tumulus qui représentait tout le sol environnant; ainsi que le disent à satiété les commentateurs, le sol tout entier étant divin, on devrait lui sacrifier en tous lieux; mais, comme cela est impossible, on choisit certains endroits où on élève un amas de terre pour concentrer en lui toutes les énergies latentes de la périphérie. Telle est l'origine de l'autel du dieu du sol ¹⁾.

Dans les plus anciens textes, cet autel est appelé le grand tumulus 冢土. Lorsque le roi *Wou* partit en guerre contre le tyran qui fut le dernier souverain de la dynastie *Yin*, il fit au préalable „le sacrifice *lei* à l'Empereur d'en haut et le sacrifice *yi* au grand tumulus ²⁾”, c'est-à-dire qu'il sacrifia au Ciel et à la Terre. Dans une ode du Livre des vers où est décrite la fondation d'une ville par un ancêtre de la

1) *Po hou t'ong* (chap. III; SHTKK, chap. 1267, p. 1 r°): „Le sol a une vaste étendue; on ne peut pas l'honorer en tous ses points; les cinq céréales sont légion; on ne peut sacrifier à chacune d'elles individuellement; c'est pourquoi on fait un tumulus en terre et on érige un dieu du sol pour montrer que là est le sol; le millet est la première des céréales; c'est pourquoi on érige un dieu du millet et on lui sacrifie.” 土地廣博。不可徧敬也。五穀衆多。不可一一祭也。故封土立社。示有土也。稷五穀之長。故立稷而祭之也。

2) *Chou king*, chap. *T'ai che*, 1^{re} partie, § 10 (Legge, C,C, vol. III, p. 287): 類于上帝。宜于冢土。